

**Décision prise lors de la séance du
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle
du 08 avril 2014**

1. Préavis n° 09/2013 – Règlement du SDIS Nyon-Dôle

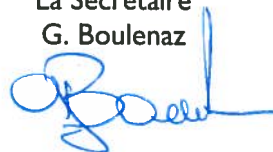
Au vote le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :

- d'adopter le règlement du SDIS Nyon-Dôle et son annexe

Le Président
D. Gallay



La Secrétaire
G. Boulenaz



Affichage au pilier public du 10 avril 2014 au 29 avril 2014